La veille municipale

mercredi 12 mars 2008 volume 11, numéro 11 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 11 du 12 mars 2008

Gazette officielle du
Québec, Partie 1, fascicule
n° 10 du 8 mars 2008

Gaudet Éditeur Itée 5278, rue Nantel Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 514/893-0244 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale. Bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les élections au Bureau de l'Ordre des ingénieurs du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 18-02-08, (2008) 140 G.O. 2, 1038], nouveau.

Règlement sur la formation continue obligatoire des membres de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 121.1.01.01], aa. 3-3.3, 7.

Règlement modifiant le Règlement sur la formation continue obligatoire des membres de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, Décision du 18-02-08, (2008) 140 G.O. 2, 1049, aa. 1-3.

Décret concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 1.1], annexe.

Modification au décret numéro 736-2002 du 12 juillet 2002 fixant le nombre maximal de permis par agglomération et certaines conditions d'exploitation, D. 159-2008 du 27-02-08, (2008) 140 G.O. 2, 1035.

Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, [R.R.Q., c. S-8, r. 1.3.1], aa. 6, 10-12, ann. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 190.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 11 du 12 mars 2008

PROJETS DE RÈGLEMENT

Services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence.

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1270.

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Transfert en faveur du gouvernement du Canada de l'administration et du droit d'usage d'immeubles situés dans la Ville de Stanstead, circonscription foncière de Stanstead.

D. 144-2008 du 20-02-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 1309.

Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction d'une partie de l'autoroute 50, située dans les municipalités de Plaisance, de Papineauville, de Notre-Dame-de-Bonsecours, de Saint-André-Avellin et de Canton de Lochaber (D 2007 68032).

D. 145-2008 du 20-02-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 1314

Maintien des services essentiels en cas de grève dans certains services publics.

D. 146-2008 du 20-02-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 1315.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Élargissement du territoire et prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux travaux de bris de couvert de glace et aux inondations survenues entre le 7 et le 9 janvier 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0008-2008 du 26-02-08, (2008) 140 *G.O.* 2, 1319.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 10 du 8 mars 2008

<u>AMÉNAGEMENT ET</u> L'URBANISME, LOI SUR L'...

MRC DE COATICOOK (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 189.

MUNICIPALITÉ DE COTEAU-DU-

LAC (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 189.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 189.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-

PHILIPPE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 189.

VILLE DE ROSEMÈRE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 189.

<u>MINISTÈRES, AVIS</u> CONCERNANT LES...

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

PROGRAMME DE RÉFORME CADASTRALE (Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Charlevoix N° 1).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 199.

PROGRAMME DE RÉFORME

CADASTRALE (Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Frontenac).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 200.